

Directrice de publication :
Marianne BARRÉ
Abonnement :
inclus dans la cotisation
Impression : SNMSU

Commission paritaire :
0210 S 06752

ISSN :
1770-5347

Siège administratif :
SNMSU-UNSA Éducation
87 bis avenue Georges Gosnat
94853 Ivry sur Seine Cedex
Tél. 01 58 46 14 80
Courriel : snmsu@unsa-education.org

N° 104
Mars
2019

édito

Les médecins de l'éducation nationale toujours en stand-by...

Telle la société civile qui participe au Grand débat national organisé par le gouvernement Macron, mais qui ne sait pas quel sera son impact, le SNMSU-UNSA Éducation répond toujours présent aux sollicitations des assemblées, des ministères pour une meilleure déclinaison de la promotion de la santé à l'école et pour pérenniser l'expertise des médecins de l'éducation nationale (MEN). Mais les échanges avec notre ministère de tutelle se font rares et sont bien laborieux.

Comme vous pouvez le lire dans ce bulletin, le SNMSU-UNSA Éducation a été invité début février par la DGRH à la première réunion pour le réexamen triennal de l'IFSE dans le cadre de l'agenda social 2019. La DGRH va nous faire une proposition de textes vers la fin mars, sans groupe de travail préalable comme cela s'était fait lors de l'entrée dans le Rifseep en janvier 2016, alors que nous demandons déjà depuis novembre 2018 une audience à la DGRH.

Il semblerait que notre ministre ait décidé de ne prendre aucune décision nous concernant avant la fin mars, date à laquelle il devrait annoncer des mesures concrètes d'attractivité pour les MEN, en lien avec la déclinaison du parcours de l'enfant de 0 à 6 ans. L'élaboration de ces mesures se déroule dans la plus totale opacité, sans concertation avec les organisations syndicales représentatives. Le SNMSU attend toujours, par exemple, d'être auditionné par les responsables de la mission du parcours de l'enfant de 0 à 6 ans, comme promis lors d'un groupe de travail au mois de novembre.

Et pourtant il y a plus que jamais urgence : en décembre 2018, on dénombre 976 médecins titulaires, dont environ 50 médecins détachés et une centaine de médecins responsables départementaux ou rectoraux. Donc nous sommes au total seulement environ 820 médecins scolaires de secteur. Comme prévu, les nombreux départs en retraite se conjuguent à un recrutement nettement insuffisant.

Une note plus optimiste : comme vous pouvez aussi le lire dans ce bulletin, dans le cadre de l'examen de la loi dite « pour l'école de la confiance », qui a été adoptée en première lecture le 19 février, des députés ont décidé de se mobiliser pour réorganiser la médecine scolaire et revaloriser le rôle des médecins de l'éducation nationale. Même si le SNMSU n'est pas en accord avec tous les amendements proposés, il salue cette initiative qui contraste avec l'attentisme de notre ministère

Marianne Barré, Secrétaire générale du SNMSU-UNSA Éducation

Sommaire

- 2 **Projet de loi « pour une école de la confiance »**
- 4 **Réunion à la DGRH sur l'IFSE**
- 5 **Congrès UNSA Rennes 2 au 4 avril 2019**
- 6 **Forum à l'Académie nationale de médecine**
- 7 **Collège des enseignants en médecine scolaire**
- 8 **Journée AFPSSU du 18 octobre 2018**
- 10 **Être médecin conseiller technique et syndiqué**
- 11 **Activités syndicales**
- 12 **Bulletin d'adhésion**